



## demande de titre de sejour conjoint de français

Par kana63, le 28/10/2009 à 15:36

Bonjour,

je suis un ressortissant étranger de nationalité tunisienne je suis rentré en france depuis 2006 avec un visa long séjour mention "étudiant" j'ai eu pendant 2 ans mon titre de séjour étudiant et depuis 1 an j'ai pas renouveler mon titre de séjour mais entre autre je me suis marié avec une française depuis le 29/08/2009 et j'ai eu un livret de famille et j'ai déposé un dossier de demande de titre de séjour en tant que conjoint de français et la ça fait 1 mois et 15 jours sans réponse de la part de la préfecture. Donc mes questions sont les suivantes : est que je pourrai avoir un titre de séjour dans ce cas la ? est que la préfecture peut refuser ma demande ? quel est le délai maximum d'attente pour avoir une réponse de la part de la préfecture ? est ce que je suis obligé de retourner dans mon pays pour chercher un visa long séjour ?

je vous remercie d'avance maitres.

Bien cordialement

Par etrangers sans droit, le 29/10/2009 à 19:20

bonjour

vous pouvez demander un visa long séjour à la préfecture après six mois de vie commune après le mariage.

en attendant la préfecture devrait vous délivrer un récépissé sans droit au travail à moins de lui sousmettre une promesse d'embauche

cordialement

Par kana63, le 30/10/2009 à 01:35

Merci de m'avoir répondu sinon concernant la vie commune j'ai des preuves (quittance d'EDF à mon nom, assurances habitat et vie privée portant mon nom et le nom de ma femme) qui date de 6 mois pas à partir de date de mariage (29/08/2009) un peu avant est ce que avec ca

je pourrai prouver les six mois de la vie commune ? une autre question s'il vous plait dans l'attente de la réponse de la préfecture est ce ils peuvent m'expulser ? merci d'avance.

Par **wahey**, le **10/11/2009** à **23:37**

excuse moi de pas pouvoir te renseigner mais j'aimerais te demander comment sa se passe à la préfecture parce que je suis dans le même cas que toi sauf que j'ai pas encore été à la préfecture et mon rendez-vous est pour bientôt.merci d'avance et bonne chance à toi.

Par **moicmoi**, le **19/01/2010** à **23:10**

merci de me rajouter sur vos msn  
d.reamer@hotmail.fr  
je suis dans le même cas

Par **moicmoi**, le **19/01/2010** à **23:11**

merci de me rajouter sur vos msn  
d.reamer@hotmail.fr  
je suis dans le même cas